

# VD\_GERICHTE PE21.009665 vom 22. Februar 2024

VD Tribunal cantonal, 2024-02-22, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd\\_gerichte\\_PE21.009665](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PE21.009665)

FR: VD\_GERICHTE PE21.009665 du 22 février 2024

IT: VD\_GERICHTE PE21.009665 del 22 febbraio 2024

## Erwägungen

### E. 1

Créée le 27 février 2006, V. \_\_\_\_\_ SA en liquidation était une société anonyme, avec siège à Renens, dont le but était le suivant, dès le 13 avril 2012 : « toutes activités de gestion d'évènements sportifs et culturels, recherche de sponsors relatifs aux évènements sportifs et culturels, ainsi que prospection de sponsors pour tout type d'évènement (pour but complet cf. statuts) » (P. 15). D. \_\_\_\_\_ en a été l'administrateur jusqu'au 29 avril 2015 ; il en a ensuite été le directeur général avec signature collective à deux, avant de quitter la société en 2021, cette dernière lui confiant encore un mandat concernant deux tournois de tennis (P. 15 et 23/1).

### E. 2

Créée le 15 janvier 2013, W. \_\_\_\_\_ SA en liquidation était une société anonyme, avec siège à Ecublens, puis à Zoug, dont le but était le suivant : « Acquisition, la détention, la gestion, la vente et le financement d'investissements directs ou indirects auprès d'entreprises en Suisse et à l'étranger, en particulier dans le développement de nouvelles approches et solutions pour la commercialisation de tests et méthodes d'essai dans le domaine de la génétique appliquée (pour but complet cf. statuts) » jusqu'au 25 juin 2015, puis dès lors « Beteiligung an Unternehmen jeder Art, insbesondere im Bereich des Wohlbefindens und der Gesundheit; vollständige Zweckumschreibung gemäss Statuten » (soit la participation à des entreprises de toute nature, notamment dans le domaine du bien-être et de la santé; pour but complet cf. statuts) ; M. \_\_\_\_\_ a été membre du conseil d'administration avec signature individuelle jusqu'au 25 juin 2015 (P. 5/2/16). Par décision du juge unique du Tribunal du canton de Zoug, la société a été déclarée en faillite le 15 juin 2016 à 11h00, avant d'être radiée d'office le 18 mai 2017 (P. 16).

### E. 3

Créée le 4 mars 2013, R. \_\_\_\_\_ SA en liquidation, était une société anonyme, avec siège à Morges, dont le but était le suivant : « la création, le design, la production, la licence et le commerce de biens et de services en tous genres dans les domaines de la santé et de la prévention, en particulier dans le domaine de la génétique (pour but complet cf. statuts). » ; M. \_\_\_\_\_ en a été l'administrateur avec signature individuelle (P. 5/2/12). Par décision du Tribunal d'arrondissement de La Côte, la société a été déclarée en faillite par défaut des parties avec effet à partir du 18 avril 2016, à 12h00, avant d'être radiée d'office le 18 décembre 2019 (P. 17).

- 6 -

### E. 4

Créée le 18 août 2014, P. \_\_\_\_\_ SA en liquidation (anciennement : F. \_\_\_\_\_ SA) était une société anonyme, avec siège à Ecublens, puis à Martigny, dont le but était : « la création, le design, la production, la licence et le commerce de biens et de services en tous genres dans les domaines de la santé et de la prévention, en particulier dans le domaine de la génétique (pour but complet cf. statuts) » jusqu'au 18 août 2014, puis « exploitation d'un laboratoire aux activités liées à l'analyse génétique, aux cellules souches, à l'ADN et autres activités technologiques, ainsi que l'implémentation d'une base de données sur l'Internet (cf. statuts pour but complet) »; M. \_\_\_\_\_ en a été le président avec signature individuelle jusqu'au 5 septembre 2014, puis l'administrateur unique (P. 18). Par décision du Tribunal de Martigny et Saint-Maurice, la société a été déclarée en faillite avec effet au 20 mars 2015, à 11h00, avant d'être radiée d'office le 1er octobre 2018 (P. 18). B. Des relations entre les personnes physiques et morales impliquées

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.